

INVENTAIRE SAC DE LINGE PARLOIR

Formulaire à remplir impérativement par le visiteur

Date et heure du rendez-vous :

Nom de la personne détenue : Prénom : Ecrou :

Désignation des articles	Contenu sac	Maximum Autorisé
- BAS: pantalon, jeans, survêtement, jupe, pantacourt, short		3
- Survêtement complet (1 haut et 1 bas) / Robe pour les femmes		1
- Pull: sweat, gilet, veste...		3
- HAUT: tee-shirt, polo, chemise, débardeur, tunique, body.		7
- Paire de chaussettes, collants, bas		7
- Sous-vêtements bas (caleçons, slips, culottes)		7
- Soutiens gorges sans armatures métalliques		7
- Veste, manteau, blouson (sans capuche)		1
- Bonnet ou casquette		1
- Serviette de toilette (longueur maximum d'1m20)		3
- Gants de toilette,		3
- Eponge de douche, Gant exfoliant ou en crin (limité à un par trimestre)		1
- Article/vêtement de culte : tapis de prière 1/pers, djellaba (et foulard pour les femmes), kippa et article hébraïque.		1
- Chaussures et claquettes (sous réserve de conformité) Une paire/trimestre		1
- Culture: livres, revues, neufs ou d'occasions, articles non nantissables uniquement		2
- Média: CD, DVD, jeux vidéo. Articles neufs ou d'occasions, non gravés.		3
- Linge de table: serviette, torchon		3
- Kit correspondance: enveloppe, timbre, stylo, papier. Les feutres et articles de coloriage sont soumis à autorisation préalable.		1 kit
- Autre sous autorisation:		

Pour rappel :

* Les effets vestimentaires à dominante bleu marine, kaki, camouflage ou comportant des propos et/ou des images outranciers, provocants, comportant des plaques/logos métalliques ainsi que les effets en cuir, vêtements à capuches, comportant un rembourrage trop important, sont strictement interdits.

* les personnes détenues ne peuvent recevoir qu'un sac de linge par semaine et lors d'un rendez-vous parloir ;

* Tout autre article non inscrit dans la présente liste et non cantinable en détention, doit faire l'objet d'une demande écrite préalable et validée par la direction de la Ma Rouen.

Tout sac ne contenant pas cet inventaire ou non rempli et signé par le dépositaire, sera refusé.

Nom du visiteur déposant le sac de linge : Date :

Signature déposant :

Partie réservée à l'administration pénitentiaire

Aucun retour :

☐ oui

☐ non

Retour SAC COMPLET :

☐ oui

☐ non

Retour Article(s) non autorisé(s) : ☐ oui

☐ non

Article(s) non autorisé(s) inscrit(s) ci-dessous

INVENTAIRE SAC DE LINGE PARLOIR Désignation	Retourné au visiteur
- BAS: pantalon, jeans, survêtement, jupe, pantacourt, short	
- Survêtement complet (1 haut et 1 bas) / Robe pour les femmes	
- Pull: sweat, gilet, veste...	
- HAUT: tee-shirt, polo, chemise, débardeur, tunique, body.	
- Paire de chaussettes, collants, bas	
- Sous-vêtements (caleçons, slips, culottes, soutiens gorge sans armatures métalliques)	
- Soutiens gorges sans armatures métalliques	
- Veste, manteau, blouson (sans capuche)	
- Bonnet ou casquette	
- Serviette de toilette (longueur maximum d'1m20)	
- Gants de toilette,	
Eponge de douche, Gant exfoliant ou en crin (limité à un par trimestre)	
- Article/vêtement de culte : tapis de prière 1/pers, djellaba (et foulard pour les femmes), kippa et article hébraïque.	
- Chaussures et claquettes (sous réserve de conformité) Une paire/trimestre	
- Culture: livres, revues, neufs ou d'occasions, articles non nantissables uniquement	
- Média: CD, DVD, jeux vidéo. Articles neufs ou d'occasions, non gravés.	
- Linge de table: serviette, torchon	
- Kit correspondance: enveloppe, timbre, stylo, papier. Les feutres et articles de coloriage sont soumis à autorisation préalable.	
- Autre <u>sous autorisation:</u>	

Matricule agent :

Le/...../.....

Signature :

Signature du détenu :